
Nombre de membres

Séance du 14 juillet 2021

en exercice: 11

L'an deux mille vingt et un le quatorze juillet à 8h30 l'assemblée régulièrement convoquée le 30 juin 2021, s'est réunie sous la présidence de Marc-Henri SEUBE, Maire

Présents : 11

Présents : Mesdames et Messieurs SEUBE Marc-Henri, PÉRISSÉ Hubert, GARIÉ Jean-Louis PÉRISSÉ Michel, BLAQUE Pauline, ROUCH Brigitte, PAULMERY Magali, GAUNET Dominique, ESTRÉMÉ Jean-Luc, SOULÉ Stéphanie, ANÉ Alain.

Votants: 11

Secrétaire de séance : Monsieur Michel PÉRISSÉ

Monsieur le Maire ouvre la séance à 8h33

Le compte-rendu de la séance du 8 mai est approuvé à l'unanimité.

Informations :

L'Office de Tourisme viendra tenir un point Info cet été toutes les semaines au camping et à l'aire d'accueil de Frechendeck.

La fosse de vidange des camping-cars au camping est opérationnelle.

L'ouverture du camping a eu lieu le Samedi 10 juillet. Actuellement, sept emplacements sont occupés.

Route d'Estouéou : la glissière de sécurité a été commandée par Hubert PÉRISSÉ. Elle sera posée cet automne. Coût 9 000 euros environ.

Cantine : rien à signaler : le lave-vaisselle est opérationnel.

Transfert des armoires à faire (lths Ivagadis/office de Tourisme) avec une utilisation rationnelle des locaux.

Ponts d'Anglade et de Camous restaurés. Eboulement Frechendeck : dossier à suivre.

Cimetière : mur d'enceinte recrépis. Reprise des travaux vers le 20 août. Prix des concessions à déterminer.

Commission communication : Une LiveBox a été installée au camping et au centre d'accueil. La société ALT92 nous a fourni un module permettant une connexion Wi-Fi (coût de location 10 € mensuels).

Natura 2000 : Michel PÉRISSÉ a été élu Président du Comité de pilotage.

ORDRE DU JOUR :

DOSSIER N° 1 : CRÉATION DE DEUX EMPLOIS PERMANENTS D'ADJOINT TECHNIQUE.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- la création de deux emplois permanents d'adjoint technique, à temps complet,
- à ce titre, ces emplois seront occupés par des fonctionnaires appartenant au cadre d'emplois des Adjoints Techniques territoriaux au grade d'Adjoint Technique, relevant de la catégorie hiérarchique C,
- les agents affectés à cet emploi seront chargés des fonctions suivantes : entretien de la voirie, des espaces verts et des bâtiments communaux.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération et passe au vote

VOTE :	11 voix pour	- voix contre	- abstention
---------------	---------------------	----------------------	---------------------

Un débat s'installe sur les travaux réalisés par l'équipe municipale et il est convenu que les 2 agents embauchés ont dynamisé l'équipe.

DOSSIER N° 2 : PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE ÉCOLE

Les terrains Cathala ont été achetés et le Certificat d'Urbanisme a été délivré favorablement.

32 enfants seront présents à l'école à la rentrée.

Dans le cadre d'un projet d'une construction nouvelle, la bibliothèque et l'A.L.A.E. seraient dans l'ancienne école. La cantine (24 enfants à l'heure actuelle) se tiendrait dans la salle des lths ivagadis et l'association des lths Ivagadis serait transférée au Centre d'accueil.

Le nouveau bâtiment contiendra les salles de classe et préau.

Un appel d'offres doit être réalisé pour avoir le concours d'un architecte.

Ce bâtiment devra pouvoir être modifié par la suite si un jour l'école n'existe plus (fait non souhaité) et récupéré pour d'autres besoins.

On est en mesure d'obtenir de subventions à hauteur d'environ 70 %.

Un tour de table est organisé pour recueillir l'avis des conseillers.

Pour l'étude : Vote : 11 voix pour.

DOSSIER N° 3 : ABRI PASTORAL DE LA HOURQUETTE

Le projet de construction de l'abri de la Hourquette; de par son implantation, a fait l'objet d'un avis défavorable de l'Office National des Forêts.

De nouveaux sites d'implantation seront proposés prochainement par la Fédération Pastorale de l'Ariège.

Dossier en cours.

DOSSIER N° 4 : TERRAIN DE PÉTANQUE PLACE DU NAUT ARAN

Un administré, présent à la séance, fait part que la réalisation de deux terrains permettrait à deux équipes de jouer simultanément.

Une commission décidera de l'implantation du terrain et de l'aménagement de la Place pour des travaux cet automne.

DOSSIER N° 5 : TRAVERSÉE DU VILLAGE

Le relevé topographique a été réalisé.

Un comptage des véhicules a été réalisé par le Conseil départemental : 592 véhicules journaliers ont été enregistrés dont 85 % roulant à 45 km/h et entre 8 et 9 % d'excès de vitesse.

Fin août, une étude nous sera proposée pour cet aménagement.

Les travaux seront décidés par tranche de manière cohérente.

DOSSIER N° 6 : STATIONNEMENT ESTOUÉOU D'EN HAUT

En raison de problèmes de stationnement rencontrés sur ce hameau, un propriétaire a été consulté pour acquérir un terrain à 1 Euro le m² permettant la création de 15 à 20 places de stationnement avec décaissage et pose d'un tuyau dans le fossé.

La terre sera entreposée sur le terrain où sera bâtie la nouvelle école.

Les travaux seront réalisés sans demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal émet son accord pour l'acquisition de la parcelle cadastrée section B n° 2444, d'une superficie de 880 m², au prix de 1 € le m².

VOTE :	11 voix pour	- voix contre	- abstention
---------------	---------------------	----------------------	---------------------

QUESTIONS DIVERSES

Villages fleuris

Jean-Louis GARIÉ était présent lors de la visite de la commune par le jury départemental. 3 candidats de la commune se sont fait connaître. Objectif : 0 phyto pour la commune.
Le tour du village a été effectué. Un compte-rendu sera envoyé prochainement.

Bancs publics : Jean-Louis GARIÉ s'occupera de recenser les besoins. Un administré offre une table pour la Place du Naut Aran à faire remonter par les employés communaux.

Bus ambulant (bar – tapas)

Un bus ambulant pourrait s'installer le dimanche pour servir des boissons et tapas.
Le Conseil est d'accord à condition de respecter les conditions sanitaires en vigueur et que l'intéressé fournisse à la Mairie les pièces nécessaires à l'exercice de son activité.
Le Maire a rappelé l'obligation du port du masque sur le marché.

Fête du 15 août

En raison des règles sanitaires à respecter, la fête ne devrait pas avoir lieu.

Éclairage public

Solution de remplacement de lampadaires par le P.N.R..
Une étude (SDE09 et P.N.R.) sera faite pour nous proposer des solutions.

Infos sur les patous sur les communes de Sentein et de Bonac

Une lettre a été faite au Maire et une copie envoyée à la Sous-Préfecture.
Il se pose un problème de liberté de circulation sur les estives. Le Maire rencontrera la Sous-Préfète.
Le groupement d'Ordouas propose un détournement de l'estive. Se pose le problème de l'eau pour les randonneurs. La Mairie peut étudier une solution.
Jean-Louis GARIÉ propose de faire un prélèvement des ours et de les renvoyer chez eux vu que le quota a été atteint.

Centenaire du Groupe Folklorique « Les Biroussans » :

Remerciements au groupe folklorique Biroussan pour l'animation qu'ils ont réalisée pour les cent ans de la création du groupe.

La sculpture sera achetée prochainement et mise au porche à côté des expositions qui seront en place fin juillet.

Stationnement entrée du village

Il est répété que le stationnement sur l'entrée du village est toujours fait de manière anarchique. L'arrêté est prêt et sera mis en vigueur prochainement avec stationnement d'un même côté.

Coupe de bois : Problème du forestier à trouver, le Maire s'en occupe.

Mise en place d'une commission « sociale » en remplacement du C.C.A.S. : Jean-Louis GARIÉ, Dominique GAUNET, Pauline BLAQUE, Brigitte ROUCH, Marc-Henri SEUBE et Michel PÉRISSÉ (remplaçant) + 5 personnes non élues max.

Travaux cantine à réaliser : Contact avec un couvreur pour étanchéifier le toit doit être fait.

Visite de la Cigalère : Mercredi 4 août (visite officielle) – 12 personnes présentes dont Jean-Claude BAREILLE. Pour la visite, se posent des problèmes de transport. EDF n'assiste plus aux réunions du Comité technique (dernière réunion le 1^{er} juillet).
Visite publique de la Cigalère programmée le Mercredi 11 août : inscription auprès de la secrétaire de Mairie.

Station de Rouge: Nettoyage du carré de la mine (bâtiments, vieilles ferrailles...). Un montage financier a été réalisé. Plusieurs nettoyages ont été effectués par des bénévoles.

Des problèmes d'amiante se posent. Le B.R.G.M. suit l'affaire et l'Inspection du travail a fait des remarques. Pour l'instant, l'entreprise PIQUEMAL aurait pu réaliser les travaux mais il n'est pas habilité.

Livre sur la Cigalère : 1 livre est offert à chaque conseiller municipal. Préface de Jean-Claude BAREILLE.

Samedi 7 août : visite des bâtiments des mines de Bulard puis exposition avec participation de la Mairie pour un vin d'honneur.

Remerciements à Jean-Claude BAREILLE pour tout le travail qu'il réalise même en n'étant pas du Conseil municipal.

La séance est levée à 11h56.

Le Secrétaire de Séance,
Michel PÉRISSÉ